



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Parcoursup -Accès des élèves français établis à l'étranger

Question écrite n° 31382

Texte de la question

M. Frédéric Petit alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les difficultés d'accès, pour les élèves français établis à l'étranger, à la plateforme Parcoursup. Ce problème, déjà soulevé le 17 juin 2019 dans la question écrite n° 20757 restée jusqu'à présent malheureusement toujours sans réponse, démontre que les besoins d'amélioration de la plateforme sont toujours d'actualité. Parcoursup ne reconnaît en effet toujours pas l'excellence des filières d'enseignement à l'étranger et ne met pas non plus en valeur les exigences académiques qu'implique le bilinguisme. Ainsi, trop de jeunes Français qui passent un baccalauréat franco-allemand ou scolarisés dans un Gymnasium allemand et qui y passent un AbiBac (double diplôme d'Abitur allemand et de baccalauréat français) n'accèdent pas aux études universitaires qu'ils ont choisies sur la plateforme. Cette situation est extrêmement regrettable et a pour conséquence directe que la France se prive d'étudiants à fort potentiel, bilingues et biculturels. Cela vaut également pour les Esabac (France-Italie) et les Bachibac (France-Espagne), qui sont des diplômes pleinement reconnus comme équivalent du baccalauréat français donnant accès à Parcoursup. La République doit pouvoir garantir l'égalité des chances envers tous ses bacheliers quant à l'accès aux études. En tant que rapporteur permanent de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) auprès de sa commission, et en tant que membre du conseil d'administration de Campus France, en charge de la mobilité entrante des étudiants, M. le député veut, comme l'an passé, rappeler l'importance capitale pour la France d'une bonne gestion de l'accueil des étudiants en mobilité internationale qui se tournent vers la France. Il estime qu'il y a toujours urgence autour de la bonne mise en œuvre de Parcoursup et de son algorithme, afin qu'il prenne en compte tous les différents types de baccalauréat existant. Il regrette que sa première question écrite sur le sujet n'ait pas encore reçu de réponse et souhaite maintenant savoir comment le Gouvernement entend aborder la question afin d'y apporter une réponse rapide.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Petit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31382

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5040

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)